



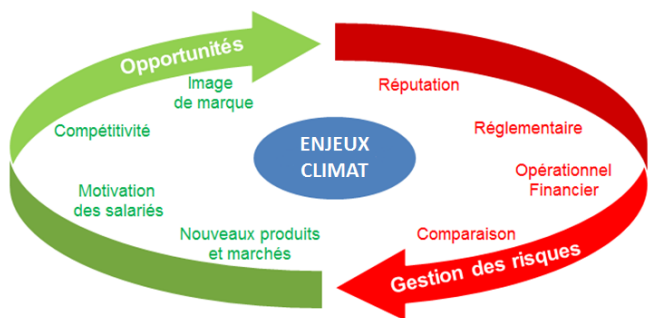
Labellisation *Engagement Climat*

Pourquoi s'engager pour le climat ?

...Parce que le changement climatique s'aggrave avec l'augmentation des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), provoquée par l'accroissement de notre utilisation d'énergies fossiles, alors que les ressources sont de plus en plus rares et coûteuses.

Mesurer, réduire et compenser ses émissions de GES, c'est s'engager face à ce double enjeu climat/énergie.

Cette démarche positive illustre votre responsabilité sociétale et représente pour votre organisation une source à la fois d'économies, de progrès, d'opportunités et d'anticipation des risques.



S'engager pour le climat c'est créer de la valeur partagée pour votre organisation.

Choisir Ecocert comme partenaire

Une légitimité acquise

Organisme certificateur engagé pour la protection de l'homme et de l'environnement, ECO CERT est le leader historique et mondial de la certification bio alimentaire et cosmétique.

Un organisme de certification exemplaire

Spécialiste du développement durable et du changement climatique, le Groupe ECO CERT se veut exemplaire :

- **1^{er} organisme de certification "compensé CO₂"**: Nous réalisons notre bilan carbone annuellement et compensons 100% des émissions de GES liées à nos prestations.
- **Fondation d'entreprise ECO CERT engagée** : Nous soutenons des projets innovants en faveur de l'environnement, des conditions sociales et du patrimoine culturel.
- **Siège du Groupe à énergie positive** : Ossature bois, isolation en paille, faible consommation d'énergie, panneaux solaires,...



Le siège d'ECO CERT, basé dans le Gers, France



Contact ECO CERT Environnement : Jean-Charles TISSOT
 Tél. : +33 (0)1 53 447 447 – Email : jean-charles.tissot@ecocert.com
 www.ecocert.com/changement-climatique



Labellisation *Engagement Climat*

Pourquoi un label sur l'Engagement Climat ?

Ce label s'appuie sur un référentiel rigoureux élaboré avec des experts carbone et des représentants de l'ensemble des parties prenantes.

Il est à la fois :

- Un outil de pilotage de son action,
- Un guide pour aller plus loin dans l'évolution de ses pratiques,
- Un facteur de motivation pour ses équipes,
- Un signe de qualité pour répondre aux attentes de ses parties prenantes.

Les principes du label Engagement Climat :

- **Accessible et exigeant, opérationnel et pragmatique**
 - Applicable à **tous les secteurs, aux entreprises** (TPE, PME, ETI, groupes) et **collectivités**,
 - En lien avec **l'ensemble de la chaîne de valeur** (fournisseurs, clients, investisseurs...),
 - **Orienté terrain** plutôt que normatif dans un objectif d'appropriation et d'efficacité.
- **Fondé sur les principes d'amélioration continue et les normes en vigueur :**
 - Des exigences basées sur les référentiels ISO 14001 (environnement) et ISO 50001 (énergie) déclinées sur les émissions de GES
 - Compatibilité avec les outils carbone et normes environnementales les plus utilisées et reconnues : GHG Protocol, Bilan Carbone, ISO 14040,...

Une reconnaissance de la performance pour progresser et comparer les offres

- A travers une grille d'évaluation de la performance pour leur secteur d'activité, les organisations peuvent évaluer leurs efforts et leurs marges de progression.
- Permet de valoriser ses prestations dans les appels d'offre, de faciliter la sélection de ses fournisseurs ou de guider le choix de ses clients.



Une valorisation claire pour les organisations et produits « Compensés CO₂ » :

Le label « **Compensé CO₂** » est délivrée aux organisations et aux produits ayant obtenu le label Engagement Climat et ayant compensé l'ensemble des émissions de GES irréductibles via des projets de compensation qualitatifs.

